LSEHL

Accréditation
1-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr

Edité le : 26/10/2026

SI MONTS DU LYONNAIS

180 RUE DE ST-ETIENNE
BP 25
69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-155901
Identification échantillon :	**LSE2609-70551-1** — **Analyse demandée par : ARS Loire Santé et Environnement**
N° Analyse (1):	00235720 — **N° Prélèvement (1):** 00202917
Nature (1):	Eau de distribution
Point de Surveillance (	BOURG SALT EN DONZY — **Code PSV (1): 0000000419**
Localisation exacte (1	ROBINET BUANDERIE - LOTISSEMENT LA VALETTE Type de point de prélèvement : distribution / Environnement propre (local, autour du robinet) : Oui Absence d'interconnexion avec une ressource privée : Oui / Mode de prélèvement : Robinet / Traitement complémentaire existant sur réseau privée : Non Robinet utilisé régulièrement pour la consommation humaine : Oui / Type de Robinet : Mélangeur / Conditions de prélèvement : Débit maximum 5-10 secondes puis écoulement débit moyen pendant 2 minutes / Démontage de la partie terminale : Non Mode de désinfection du robinet : aucun / Maintien du cône stérile : Non
Dept et commune (1):	**42 SALT-EN-DONZY**
Coordonnées GPS du point (x,y)	**X :** 45,7355338000 — **Y :** 4,2864224000
UGE (1):	0047 - AEP SI MONTS DU LYONNAIS
Type d'eau (1):	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite (1):	AUDC — **Type Analyse (1):** HAP — **Motif du prélèvement (1):** S1
Nom de l'exploitant (1):	SUEZ RAA SIEGE 988 CHEMIN PIERRE DREVET CS20152 69144 RILLIEUX LA PAPE
Nom de l'installation (1):	SI MONTS DU LYONNAIS GRIGNY — **Type (1):** UDI — **Code (1):** 000202
Réception :	Réception au laboratoire le 12/10/2026
Prélèvement :	Prélevé le 12/10/2026 à 09h49 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CARDOSO Lydia Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INN
Traitement :	CHLORE

.../...

Edité le : 26/10/2026
Identification échantillon : LSE2609-70551-1
Destinataire : SI MONTS DU LYONNAIS

Réception : Réception au laboratoire le 12/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain									
Aspect de l'eau	Limpide	-	Analyse qualitative						
Couleur de l'eau	0	-	Analyse qualitative						
Température de l'eau	17.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			25	#
Température de l'air extérieur	N.M.	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	-10				
pH sur le terrain	8.0	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0			6.5 9	#
Chlore libre sur le terrain	0.04	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	0.12	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06				
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Indice hydrocarbures (C10-C40)	< 0.1	mg/l	GC/FID	NF EN ISO 9377-2	0.1				#
Conductivité électrique brute à 25°C	560	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	50			200 1100	#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques									
HAP									
Acénaphtène	0.007	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Anthracène	< 0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Benzo (a) anthracène	< 0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Benzo (b) fluoranthène	< 0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Benzo (k) fluoranthène	< 0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Benzo (a) pyrène	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001		0.010		#
Benzo (ghi) pérylène	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001				#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	< 0.001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.001				#
Chrysène	0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Dibenzo (a,h) anthracène	< 0.005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Fluoranthène	0.0953	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0025				#
Fluorène	0.098	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Naphtalène	< 0.020	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.020				#
Pyrène	0.007	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Phénanthrène	0.350	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.005				#
Somme des 4 HAP quantifiés	< 0.012	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.012		0.100		
Somme des 6 HAP quantifiés	0.0953	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0155				

.../...

Edité le : 26/10/2026
Identification échantillon : LSE2609-70551-1
Destinataire : SI MONTS DU LYONNAIS

Réception : Réception au laboratoire le 12/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Anthraquinone (produite lors de la chloration des HAP)	0.133	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.020				#
TEQ 15 HAP nd=0	0.020	ng/kg pc/j	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278					

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques
N.M. = Non Mesuré

42TERR PARAMETRES TERRAIN (ARS42-2017)

42HAP26 ANALYSE (HAP) ARS42-2026

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Pour les méthodes d'extraction liquide/liquide, les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) (sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques)

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Delphine LARUE
Valideur technique